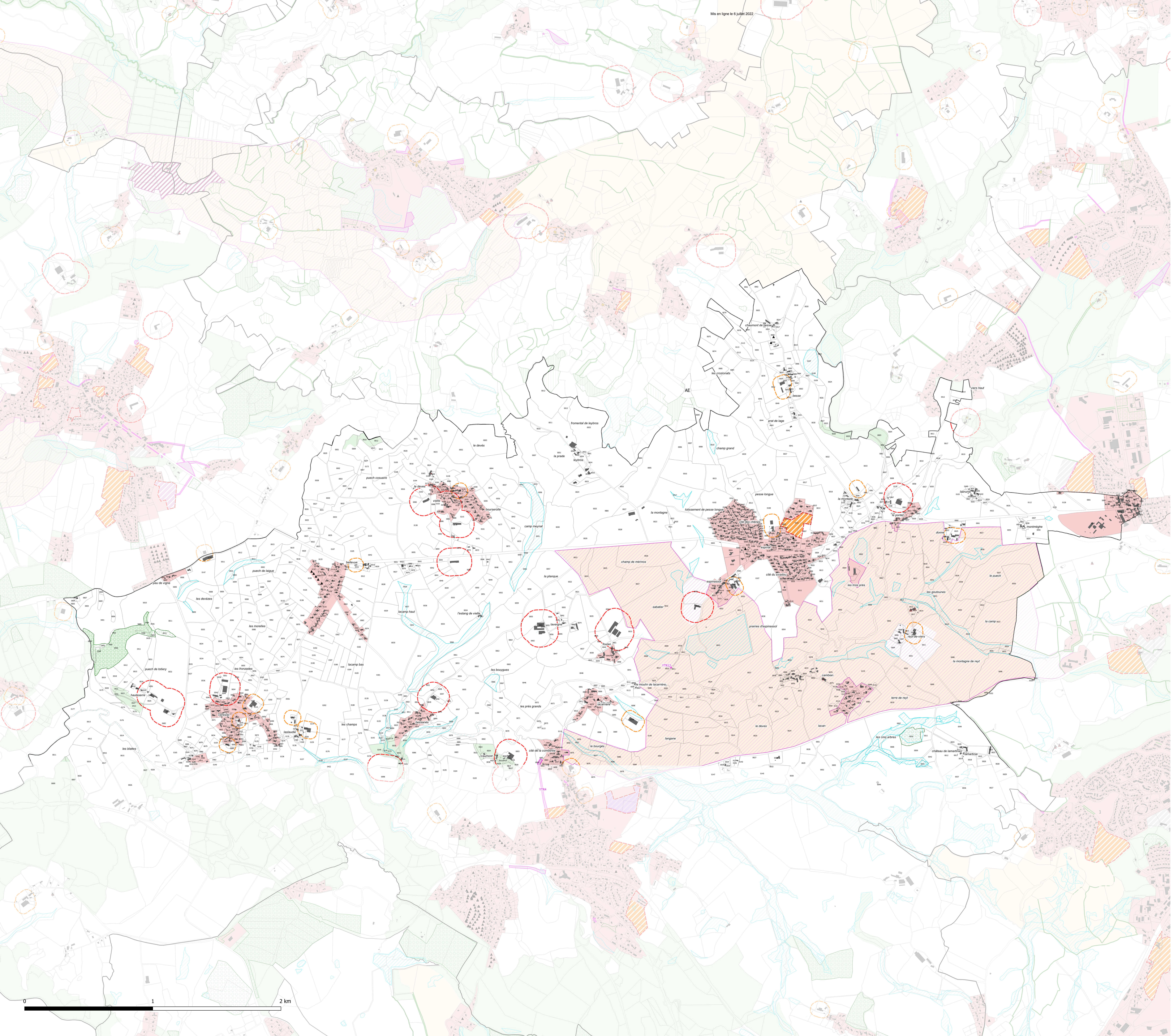
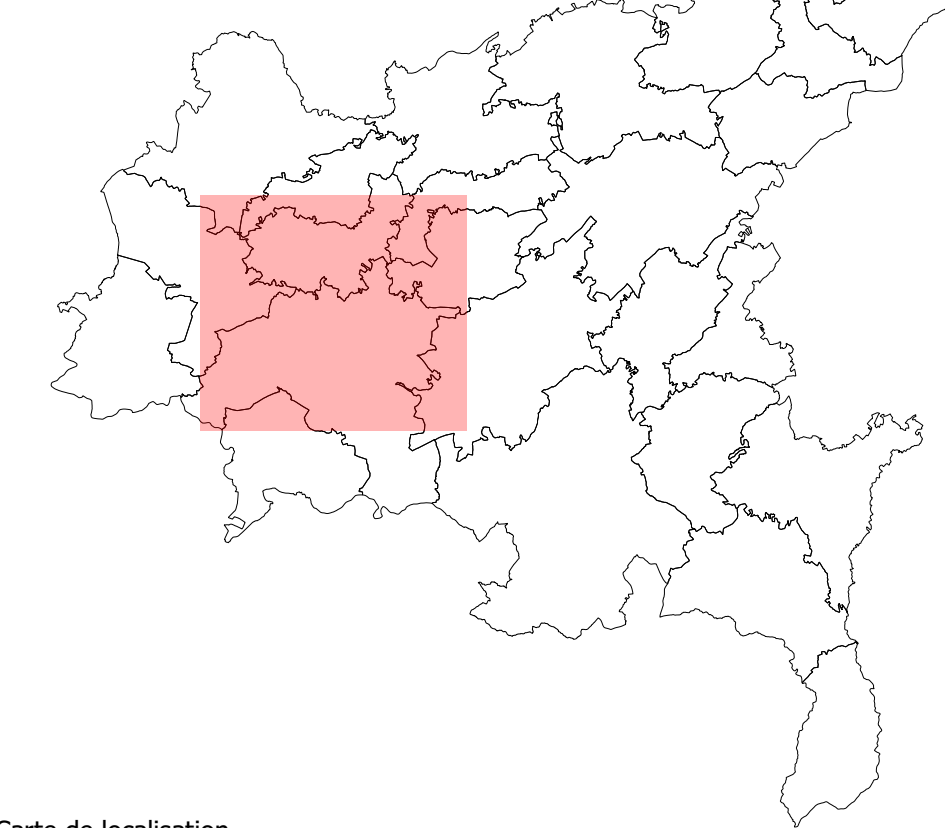




Mis en ligne le 6 juillet 2022

Envoyé en préfecture le 05/07/2022
Reçu en préfecture le 05/07/2022
Affiché le
ID : 015-241530230-20220630-DEL_2022_0718-DE



Carte de localisation

Zonage

- U
- 1AU
- 1AUJ
- 1AUU
- 2AU
- N
- A
- AP

Secteur de taille et de capacité d'accueil limité (article L.151-13 du Code de l'Urbanisme)

Prescriptions surfaciques

- Espace boisé classé (articles L.113-1 et L.113-2 du Code de l'Urbanisme)
- Emplacement réservé (article L.151-41 du Code de l'Urbanisme)
- Élément de paysage (parc arboré, boisement) à préserver pour des motifs écologiques (article L.151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Secteur à programme de logement mixité social en zone U et AU
- Périmètre d'OAP
- Secteur protégé en raison de la richesse du sol et du sous-sol
- Continuité écologique à protéger le long des cours d'eau (mosaïque de milieux) (article L.151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Micro réservoir de biodiversité (zone humide) à protéger
- Réservoir majeur de la TVB à préserver (article L.151.23-2 du Code de l'Urbanisme)

Prescriptions ponctuelles

- Éléments de paysage (article L.151-19 du Code de l'Urbanisme)
- Bâtiment agricole susceptible de changer de destination (article L.151-11 du Code de l'Urbanisme)
- Point de vue (article L.151-19 du Code de l'Urbanisme)

Prescriptions linéaires

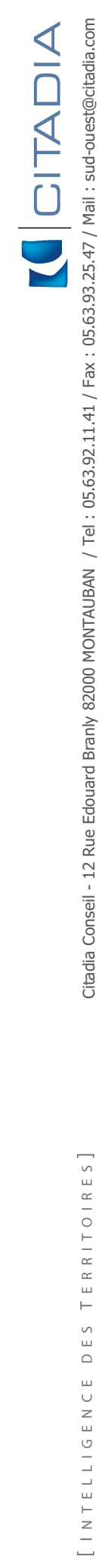
- Haies, alignement d'arbre (article L.151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Commercial (article L.151-16 du Code de l'Urbanisme)

Éléments informatifs

- Périmètre de 100m autour des bâtiments agricoles ICPE
- Périmètre de 50m autour des bâtiments agricoles RSD

Description	Nom ER	Bénéficiaire
Réservoir de stockage, station de pompage	YTR12	CABA
Aménagement de voirie et passage de canalisations	YTR4	Commune d'Ytrac

Citadia Conseil - 12 Rue Edouard Belin, 63000 MONTAUBAN / Tél. 06.63.02.11.41 / Fax : 05.63.99.25.47 / Mail : sud.aud@citadia.com



Ytrac NORD

PLAN LOCAL D'URBANISME intercommunal

Règlement graphique Plan de zonage réglementaire

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communautaire en date du 30/06/2022 arrêtant le projet de Révision Allégée n°8 du PLU-H de la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac

Echelle : 1:9 600

Maître d'ouvrage : Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac
Mission : PLU de la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac
Sources : Institut National de l'Information Géographique et Forestière®
Réalisation : Citadia Conseil® le 31.05.2022